



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

p-ISSN: 2756-7532

e-ISSN: 2756-7524

Numéro spécial 1, janvier 2024

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

---

## REVUE LES TISONS

---

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524



---

## REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par  
**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

p-ISSN: 2756-7532; e-ISSN: 2756-7524  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>  
<http://www.revuelestisons.bf>  
[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)  
S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso  
(+226) 66006650/70104853

## PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

#### **MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

#### **CONSIDÉRATION ÉTHIQUE**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.



## NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>de</sup> éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

#### **DIRECTION DE PUBLICATION**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,  
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

#### **RESPONSABLE DES FINANCES**

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,  
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

#### **SECRETARIAT DE RÉDACTION**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,  
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina  
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli  
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr  
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,  
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste  
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO  
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en  
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.  
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant  
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

#### **COMITÉ DE LECTURE**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas  
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,  
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.  
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des  
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue,



Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

## Table des matières

Un regard sociologique de l'insécurité urbaine au Mali depuis 2020 : les cas Bamako et Ségou ... Amadou TRAORÉ.....	15
Le retard académique à l'université de Dédougou : analyse des déterminants et des stratégies de résorption ... Koug-Nongom BONKOUNGOU, Zouanso SOULAMA/COULIBALY, Marcel ZERBO .....	47
Baruch Spinoza, éthicien de la réconciliation ... Siaka KONÉ.....	75
L'esclave féminin dans la société Baoulé précoloniale : de la servitude au statut d'épouse ... Kouassi Serge KOFFI.....	95
Genre et foncier urbain : l'accès des femmes à la propriété foncière et à l'investissement immobilier dans la ville de Ouagadougou ... Kis-Wend-Sida Romaine KONSEIGA, Yisso Fidèle BACYÉ ....	109
Paulin Hountondji, universaliste par conviction, relativiste par compréhension ... AGBO Béatrice Afiavi, BOSSOUSSI AGBANNINHIN Sètonджи Paterné.....	135
Vulnérabilité climatique et résilience des éleveurs agro-pastoraux de la zone sylvopastorale : cas de Bisnabé Gandé, région de Louga, Sénégal ... Geneviève DIONE, Aliou BALDÉ, Coly MBALLO .....	157
Orientation, formation et emploi des adolescent(e)s scolarisé(e)s dans l'enseignement secondaire au Bénin : les déterminants liés au sexe ... Magloire Fortuné Landry AITCHEDJI.....	177
L'enseignement/apprentissage de la discipline Français par la radio au Burkina Faso : pratiques actuelles et perspectives ... Arnaud OUÉDRAOGO.....	205
Utilisation des pesticides dans la cacaoculture et risques sanitaires associés chez les producteurs du canton Zebouo Nord à Daloa ...	

Abel Affouda ADJET, François Yao KOUAKOU, Albert Kouakou YAO .....	225
Le discours révolutionnaire et religieux dans Les Misérables de Victor Hugo : configurations éthotiques et pragmatiques ... Jacques BARRO .....	251
Migrations, peuplement et subsistance identitaire en Guinée du XI <sup>ème</sup> au XX <sup>ème</sup> siècles ... Mamady BAMBA, Fodé Bangaly KEITA, Abdoulaye FOFANA .....	281
Intérêts socio-économiques du Tamarinier noir ( <i>dialium guineense willd</i> ) dans les terroirs villageois de Kartiack et de Dianki (region de Ziguinchor) ... Babacar FAYE, Virginie Ndébane MADIOUNE, Ngoné Wagane FAYE .....	305
La résurgence du mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » au Burkina Faso : souvenir révolutionnaire, réactualisation et réappropriation politiques ... Kakiswendépoulmdé Marcel Marie Anselme LALSAGA.....	341
Les limites des cours de soutien extrascolaire dans la dynamique des apprentissages scolaires des disciplines scientifiques au Burkina Faso ... Wendyam ILBOUDO, Innocent KIEMDÉ, Jean-Marie OUEDRAOGO.....	379
Motivation pour l'apprentissage de l'anglais et réussite scolaire : cas des élèves en génie civil du lycée de la jeunesse de Ouagadougou ... Fernand OUEDRAOGO, Sékou Oumar Tidiane TRAORE .....	403
Effets de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) sur le développement des habiletés cognitives des élèves de la ville de Ouagadougou ... Boulagnin Pierre N'DO, Brigitte NANA, Koffi Pierrot KOFFI, .....	443
La morphologie verbale en koromfe, variante d'Arbinda ... Inoussa GUIRE .....	459

Les nouveaux parlars urbains : approche sociolinguistique ... Palé Sié Innocent Romain YOUL .....	495
Éducation environnementale : implémentation du tri des déchets plastiques en classe de première au Burkina Faso ... Issa ZONGO, Moussa BOUGOUMA, Cécile MOUCHERON.....	515
De la crise de la gouvernance forestière à une dynamique de régulation intégrée : cas de la forêt classée de Gonsé, commune rurale de Saaba ... Ezaï NANA.....	545
L'évolution des représentations diplomatiques du Burkina Faso à l'étranger (1960-2014) ... Salif KIENDREBEOGO.....	565
Médecine traditionnelle dans le soudan occidental et mutation médicale en occident chrétien au Moyen-Âge ... Konan Kouassi Parfait BORIS.....	595
Problématique de la participation des jeunes au Tchad... Tchago NDIKWÉ, Dieudonné VAÏDJIKÉ, Melissa WOUTENE .....	611



**Intérêts socio-économiques du Tamarinier noir  
(*dialium guineense willd*) dans les terroirs  
villageois de Kartiack et de Dianki (region de  
Ziguinchor)**

***Socio-economic benefits of the black tamarind tree  
(*dialium guineense willd*) in the village areas of  
Kartiack and Dianki (Ziguinchor region)***

Babacar FAYE, *Maître de Conférences*, Biogéographe  
Virginie Ndébane MADIOUNE, *Master 2* de Géographie  
Ngoné Wagane FAYE, *Master 2* de Géographie  
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Article disponible en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

**Pour citer cet article**

---

FAYE Babacar, MADIOUNE Virginie Ndébane, FAYE Ngoné Wagane, 2024, « Intérêts socio-économiques du Tamarinier noir (*dialium guineense willd*) dans les terroirs villageois de Kartiack et de Dianki (region de Ziguinchor) », *Revue LES TISONS/RISHS*, Numéro spécial 1, janvier, p. 305-339.

**Résumé :** Au Sénégal comme partout dans le monde entier, les ressources forestières jouent de multiples fonctions à la fois sociales, économiques et environnementales. Ainsi, la cueillette des Produits Forestiers Non Ligneux devient de plus en plus une activité phare dans la vie des populations rurales. Longtemps pratiquée par les villageois, l'exploitation du tamarinier noir constitue une activité très importante car elle fait partie de l'une des espèces les plus utilisées et valorisées dans le milieu rural. C'est pourquoi, les populations s'adonnent à la cueillette de cette espèce depuis plusieurs années même si elle est considérée comme une activité traditionnelle. Au regard de cet engouement, cette étude est menée dans les terroirs de Kartiack et de Dianki, villages appartenant à la région de la Basse Casamance pour appréhender les dimensions sociales et économique de l'exploitation de ce Produit Forestier non Ligneux. La méthodologie de recherche combine l'inventaire floristique, l'enquête ménage et des entretiens. Les résultats ont montré que le niveau d'exploitation est important dans les deux villages mais différencié d'un quartier à un autre. L'espèce *Dialium guineense* a un potentiel de production élevée et une densité variable, ce qui permet d'apprécier le degré d'exploitation des sous-produits qui font l'objet d'utilisations diverses mais sa contribution dans les revenus monétaires des populations locales est estimée en moyenne à 275000 f par ménage. La création de structures œuvrant dans la transformation du produit, la régulation du commerce des fruits et l'implication de certaines structures permettront de mieux valoriser l'espèce et de la rendre plus utile pour ces populations rurales.

**Mots-clés :** Activité de cueillette, Terroir, Potentiel, Intérêt socio-économique, Exploitation et Revenu.

**Abstract:** In Senegal, as elsewhere in the world, forest resources play multiple social, economic and environmental roles. As a result, the harvesting of non-timber forest products is increasingly becoming a key activity in the lives of rural populations. Long practised by villagers, black tamarind harvesting is a very important activity, as it is one of the most widely used and valued species in the rural environment. That's why people have been picking this species for several years, even though it's considered a traditional activity. In view of this craze, this study is being carried out in the Kartiack and Dianki terroirs, villages belonging to the Lower Casamance region, to understand

*the social and economic dimensions of the exploitation of this non-timber forest product. The research methodology combines floristic inventory, household survey and interviews. The results show that the level of exploitation is high in both villages, but differs from one district to another. The Dialium guineense species has a high production potential and variable density, which makes it possible to assess the degree of exploitation of the by-products, which are used in a variety of ways, but its contribution to the cash income of local populations is estimated at an average of 275,000 f per household. The creation of structures involved in processing the product and regulating the fruit trade, as well as the involvement of certain structures, will enable the species to be better valorized and made more useful to these rural populations.*

**Keywords:** *Harvesting activity, Terroir, Potential, Socio-economic interest, Exploitation and Income.*

## **Introduction**

La région de Ziguinchor, anciennement appelée la Basse Casamance, de par sa position géographique, ses conditions climatiques et hydrologiques, abrite la végétation la plus riche et la plus luxuriante du Sénégal (H. Dacosta 1989, p. 65). Elle est caractérisée par une diversité écosystémique variant d'une localité à une autre. Le département de Bignona regroupe 86% du domaine forestier classé de la région (B. Manga, 2013, p. 44). Dans cette localité, plusieurs espèces localisées dans les forêts comme dans les champs sont exploitées par les populations locales. Ainsi, les terroirs de Kartiack et de Dianki s'identifient à cette région. Aujourd'hui, une forte mobilisation des villageois est observée dans la cueillette des produits forestiers non ligneux (N. Sambou 2012, p. 75).

L'exploitation de ces espèces contribue largement dans la survie de ces populations locales. Ces produits forestiers occupent une place importante dans la vie de ces habitants dans la mesure où les revenus tirés de leur commercialisation servent à compléter ceux provenant de l'agriculture qui sont de plus en plus en faible (I. C.

Kane, 2006, p. 128). Ainsi, les produits forestiers non ligneux offrent des biens et services primordiaux aux exploitants parmi lesquels, il faut citer les matières premières pour la préparation des médicaments et de produits aromatiques, les objets d'artisanat et de construction, les exsudats et d'autres produits végétaux (E. Mbaye, 2006, p. 320). C'est le cas de l'espèce *Dialium guineense* fait l'objet de plusieurs usages notamment la commercialisation, la médecine traditionnelle, le combustible et la consommation.

Cependant, ces ressources forestières sont menacées de disparition ou de diminution malgré les services inestimables qu'elles rendent aux êtres humains. Cette biodiversité est également endommagée par les aléas climatiques, l'accroissement de la population, l'abattage illégal des arbres, le trafic de bois à grande échelle, l'insécurité qui règne dans la région et la récurrence des feux de brousse plus particulièrement dans le département de Bignona (S. Senghor, 2008, p. 56). Compte tenu de tous ces facteurs de dégradation et de l'importance de ces produits, il est opportun de préserver ces ressources et de les rendre plus utiles pour ces habitants ruraux. De cet état de fait, découle la nécessité d'une étude visant à la connaissance de la disponibilité de la ressource végétale *Dialium guineense* et de son importance socio-économique.

Donner le plan de l'article

## 1. Description de l'espèce

Pour traiter ce point, on s'est inspiré des études faites par M. Arbonnier, 2009, p. 272) et J. Berhaut, 1979, p. 125). Selon ces auteurs, le Tamarinier Noir est une légumineuse appartenant à la classe des Dicotylédones, la famille des Césalpinaceae et au genre *Dialium*. C'est un arbre ou arbuste de 8-10 m pouvant atteindre 20 m de haut, à cime dense et à feuilles retombantes, à fût court et ramifié à la base, buissonnant souvent par des rejets de souche. Il est reconnaissable par ses grappes de fruits velouté brun-noir. Les fruits



sont apiculés au sommet et contiennent 1 à 2 graines entourées d'une pulpe farineuse rougeâtre acidulé. Les feuilles alternes (superposées) imparipennées sont généralement de 5 à 7 folioles opposées ou subalternes.

La première paire de folioles est plus petite que les terminales. L'écorce est lisse, grisâtre et à tranche rougeâtre exsudant parfois une gomme rouge. Les limbes elliptiques sont étroitement ovales, à sommets courtement acuminés et à bases symétriques arrondies ou sub-cordées (M. Arbonnier, 2009). L'inflorescence en panicule terminale lâche est longue de 15 à 20 cm et ramifiée. L'espèce contient de petites fleurs blanches verdâtres larges de 5 à 6 mm, sans pétales, ou à pétales vite caduques.

L'arbre est réparti au Sénégal, en savane boisée, mais il recherche plutôt les endroits frais. Il est commun en Casamance maritime dans les forêts à *Parinari excelsa*. Il est également fréquent dans les sols humides, le long des bolongs saumâtres de la Casamance et des îles du Saloum jusqu'au Nord de Dakar où il existe dans les Niayes (J. Berhaut, 1979).

**1A : L'arbre de *Dialium guineense***



**1B : Les fleurs**



**1C : Les fruits non décortiqué**



**1D : Les fruits décortiqués**



**Photo 1 (1A, 1B, 1C et 1D) : Arbre, fleurs et fruits de *Dialium guineense***  
(MADIOUNE V. ND., FAYE B. Images terrains et Google (2021))

## **2. Présentation de la zone d'étude**

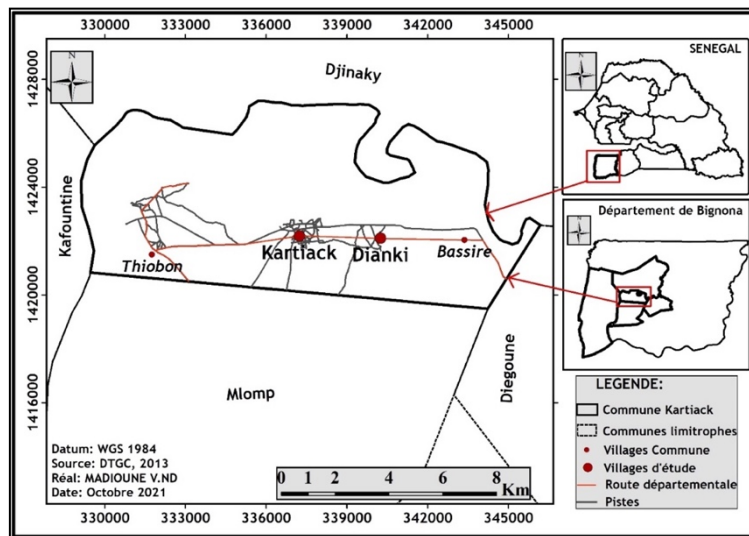
Situés dans la région de Ziguinchor, répartition de Bignona, arrondissement de Tendouck et commune de Kartiack, les terroirs villageois de Kartiack et Dianki se localisent dans le « blouf<sup>34</sup> » en Basse Casamance. La commune de Kartiack, couvrant une superficie de 116,2 Km<sup>2</sup> (PDC, 2016, p 56), est limitée au nord par le marigot de Baila, au sud par la commune de Mlomp, à l'ouest par le marigot de Diouloulou et à l'est par la commune de Diégoune. Elle se situe entre les coordonnées 12°49'30 et 12°54'30 de latitude nord et 16°24'30 et 16°34'30 de longitude ouest.

---

<sup>34</sup> C'est une zone située dans le Département de Bignona et englobant six (6) communes dont Thionck-Essyl, Kartiack, Balingore, Diégoune, Mlomp et Magangoulack.

Concernant le village de Kartiack, il est limité au nord par le marigot de Baila, au sud par la commune de Mlomp, à l'est par le village de Dianki et à l'ouest par le village de Thiobon. Le terroir de Dianki est limité au nord par le marigot de Baila, au sud par la commune de Kaouadir, à l'est par le village de Bessire et à l'ouest par le village de Kartiack.

Distant de 3,345 km, ces deux terroirs constituant notre zone d'étude se situent sur la départementale n°200 communément appelé « boucle du blouf »<sup>35</sup>.



Carte 1: Localisation de la commune de Kartiack et les terroirs villageois étudiés

### 3. Méthodologie

Elle s'articule autour de la recherche documentaire, la collecte de données terrain et le traitement et l'analyse des données.

<sup>35</sup> L'axe routier principal qui traverse toutes les localités formant le blouf : Diégoune, Kagnaba, Bessire, Dianki, Kartiack, Thiobon, Mlomp, Thionck-Essyl, Djigodji ; Tendouck, Mangoulack, Elana, Diatock, Bagaya Balingore

### **3.1. La recherche documentaire**

Cette première partie de la méthodologie fait état des études antérieures relatives à la thématique de recherche et de la zone d'étude. Elle sert d'appui à la rédaction du travail. La recherche documentaire a aussi permis de savoir ce qui a été déjà fait et oriente sur les aspects non encore étudiés. Les documents consultés ont donné un aperçu sur la disponibilité de la ressource (*Dialium guineense*) et d'acquérir des connaissances sur les intérêts socio-économiques que sous-tendent les ressources naturelles en général et l'espèce *Dialium guineense* en particulier.

### **3.2. Le travail de terrain**

Ce travail de terrain consiste en la collecte d'informations quantitatives et qualitatives relatives à la disponibilité et à l'organisation dans l'exploitation de la ressource mais également à ses apports du point de vue social, culturel, thérapeutique et économique et à sa gestion. Ces investigations sur le terrain ont permis aussi d'atteindre les objectifs. Enfin, cette étape est déterminante dans la mesure où elle permet de recueillir des informations auprès des populations à l'aide de questionnaires mais aussi d'entretiens avec les autorités locales. Un inventaire de l'espèce *Dialium guineense* et des autres espèces de la flore de la zone d'étude a aussi été réalisé grâce à des placettes.

### **3.3. Les enquêtes de terrain**

Cette étape permet de compléter les informations manquantes lors des entretiens et l'inventaire. En effet, des enquêtes de terrain ont été menées auprès des populations, plus précisément des ménages qui représentent la principale cible suivant un questionnaire établi.

Pour accomplir cette mission, un accent a été mis sur les données démographiques des terroirs villageois de Kartiack et de Dianki

obtenues par le biais de l'Association des Usagers de Forages (ASUFOR). Au regard de l'importance de leur population (303 ménages pour Kartiack et 287 ménages pour Dianki), un échantillonnage de 30% a été effectué. Au niveau de chaque localité, les échantillons ont été redistribués dans les quartiers en fonction de leur taille. Chacun des deux villages est subdivisé en six quartiers. Ainsi, 197 ménages ont été enquêtés dont 101 à Kartiack et 96 à Dianki suivant un pas de sondage de 3.

**Tableau 1: Choix des ménages enquêtés dans la zone d'étude**

Villages	Quartiers	Nombre de ménages	Taux d'échantillonnage	Nombre de ménages enquêtés
<b>Kartiack</b>	<u>Diongote</u>	29	30%	10
	<u>Dianiack</u>	76	30%	25
	<u>Batingaloun</u>	39	30%	13
	<u>Eloule</u>	74	30%	25
	<u>Diatoumboul</u>	70	30%	23
	<u>Escale</u>	15	30%	5
	<b>Total</b>	<b>303</b>		<b>101</b>
<b>Dianki</b>	<u>Badjilo</u>	107	30%	36
	<u>Kaniyo</u>	36	30%	12
	<u>Kouyéka</u>	41	30%	14
	<u>Badjidié</u>	55	30%	18
	<u>Kaléfaleef</u>	19	30%	6
	<u>Diondiobol</u>	29	30%	10
	<b>Total</b>	<b>287</b>		<b>96</b>

Source : ASUFOR Kartiack, 2020

Ces enquêtes ont permis d'obtenir des informations relatives à la thématique de recherche mais également de faire une étude comparative des résultats des deux villages en matière de disponibilité, d'exploitation et des domaines d'usages.

### **3.4. L'inventaire floristique**

L'inventaire consiste à collecter des données floristiques suivant le contexte d'étude. Le but de l'inventaire est de connaître l'état actuel du Tamarinier Noir dans les terroirs villageois de Kartiack et Dianki. Ainsi, des placettes de forme carrée d'une superficie de 900

m<sup>2</sup> (30 m de côté chacun) sur toute l'étendue des zones sont réalisées. Le choix de la taille des placettes et de la forme est fait en fonction de l'importance du couvert végétal. Il s'avère plus facile de réaliser des placettes de ce type dans des formations denses ou semi-claires mais aussi d'effectuer les mesures et l'étalage. Alors, pour l'ensemble de ces villages, 47 placettes ont été réalisées dont 25 à Kartiack et 20 à Dianki. L'emplacement des relevés dans les champs et dans la zone forestière est fait au hasard par ciblage de l'espèce en question (*Dialium guineense*). Autrement dit, les relevés sont installés dans les zones où l'espèce est présente de manière significative. En plus, l'orientation et la distance entre les placettes sont déterminées au hasard suivant un bon écart entre ces placettes.

Un inventaire exhaustif des espèces retrouvées dans chaque relevé a été fait. Un décompte du total des individus de chaque espèce, par strate dans chaque placette, est fait. La nouvelle flore illustrée du Sénégal de J. Berhaut et Arbres, arbustes et lianes des zones sèches d'Afrique de l'Ouest de M. Arbonnier ainsi que d'autres documents semblables ont servi à la vérification des noms scientifiques de certaines espèces inconnues récoltées sur le terrain. Certains paramètres à l'image de la stratification, la densité, l'abondance-dominance, la fréquence, et la régénération, ont été pris en compte.

Dans chaque relevé est mesurée la circonférence des individus du Tamarinier Noir à hauteur de 1,30 m et quatre classes sont maintenues : ] <30 cm [, [30 – 60 cm]; [60 à 90 cm] et ]>90 cm [.

Concernant la stratification, la structure végétale a été subdivisée en quatre strates qui sont :

- La strate des individus [< 2 m],
- La strate des individus [2-5 m],
- La strate des individus [5-10 m],
- La strate des individus [>10 m [.

En plus des paramètres quantitatifs, ceux qualitatifs relatifs à l'état de santé (sain, mort ou coupé), aux activités humaines (élagage, ébranchage, feux de brousse, etc.), aux éléments topographiques ainsi qu'aux caractéristiques du sol du site sont pris en compte.

Pour la réalisation de ce travail, certains outils sont utilisés notamment des compas forestiers, un clinomètre, un ruban, des javelots, etc. Cet inventaire donne la possibilité de voir le degré de présence de *Dialium guineense* dans ces zones mais aussi son état par rapport aux autres espèces.

### **3.5. Les entretiens**

Après les enquêtes auprès des ménages, des entretiens avec les personnes ressources de la localité sont réalisés en vue de renforcer le questionnaire et d'approfondir les investigations sur la gestion, la valeur économique, l'état actuel et l'évolution de la ressource (*Dialium guineense*).

### **3.6. Traitement et analyse des données**

Le traitement de données est un processus permettant de convertir des données brutes en informations utiles à l'objet étudié. Ce passage d'une donnée brute à une information utile facilite l'exploitation des informations recueillies sur le terrain. Pour mener à bien cette ultime étape de la méthodologie, divers outils informatiques ont été utilisées pour mieux faciliter la transcription des informations.

## **4. Résultats**

### **4.1. Estimation du potentiel productif**

Pour cette étude, le potentiel productif est calculé en corrélation avec la densité spécifique moyenne de l'espèce en se basant sur les résultats de l'inventaire floristique. Au préalable, la strate des individus de moins de 2 m, considérée non productive, a été

soustraite du total des pieds recensés. A cet effet, dans les sites de Kartiack et de Dianki, la densité spécifique qui s'élevait à 193 et 313 pieds à l'hectare chacun en ce qui le concerne avant l'exclusion de la strate 1, a été reconsidérée.

En ce sens, la densité prise en compte dans l'estimation du potentiel a été calculé avec le cumul des individus des trois (3) strates restantes. Ainsi, respectivement 153 et 294 sujets à Kartiack et à Dianki après élimination des individus de cette strate 1. La densité de l'espèce multipliée par la superficie occupée par la végétation a permis d'obtenir le potentiel productif dans chaque terroir. Les résultats issus du calcul de l'estimation du potentiel productif sont transmis dans le tableau 2.

**Tableau 2 : Estimation du potentiel productif de l'espèce**

Villages	Densité spécifique (ind/ha)	Superficie de la Végétation (ha)	Potentiel productif (ind/végétation)
Kartiack	153	1056	161568
Dianki	294	958	281652

Source : MADIOUNE V. ND., FAYE B. Traitement de données, juin 2021  
 Potentiel productif= D X SV, D= densité spécifique en hectare, SV= superficie totale de la végétation à l'hectare

Le tableau 2 révèle que le potentiel productif est important dans les deux villages à condition que ces terroirs soient constitués essentiellement de zones densément peuplées par l'espèce. Toutefois, les individus productifs dans le terroir de Dianki sont largement supérieurs à ceux du terroir de Kartiack (soit un intervalle de 120084 individus) même si la superficie qu'ils occupent n'est pas très significative par rapport à l'autre terroir. Ceci vient en appui aux résultats de l'inventaire qui, malgré la supériorité du nombre de



relevés installés à Kartiack, le nombre d'individus présents dans le terroir de Dianki dominant largement.

Compte tenu du fait que la véritable disposition des individus de *Dialium guineense* dans ces terroirs est différente de celle obtenue à la suite de l'inventaire, les résultats de l'estimation ne sont pas en conformité avec la réalité du milieu. En plus, certaines limites par rapport à la densité moyenne qui est utilisée, sont notées.

#### **4.2. Estimation de la production**

À partir du potentiel productif, la productivité, en fonction du nombre de sacs récoltés par arbre, est estimé. D'après les enquêtes sur le terrain, les quantités produites par saison sont peu importantes. Alors, dans ces terroirs, la production d'un arbre est de 3 petits sacs. Tout de même, il s'agit d'une production moyenne car certains pieds produisent en deçà et d'autres au-delà du nombre donné, ce qui permet de ressortir la production générale de l'ensemble des individus de l'espèce dans chaque village.

Le manque d'informations auprès des commerçants (acheteurs) pouvant permettant d'éclairer sur le poids exact des sacs, constitue une véritable limite dans nos enquêtes. Vu que le pesage n'a pas été fait sur place, une estimation est faite tout en sachant que cela peut être différent de la réalité. Le poids des sacs s'élève à 25 kg en moyenne.

À partir des résultats issus de l'estimation des individus productifs et des renseignements donnés par les exploitants, la productivité de l'espèce dans chaque village est calculée. Ainsi, pour connaître le nombre total de sacs produits par l'espèce dans chaque village, le potentiel productif de chaque terroir (voir tableau n°39) est multiplié par le nombre de sacs produits par arbre qui est 3.

Le nombre total de sacs produits dans chaque village multiplié par le poids d'un sac donne la quantité produite en Kg. Les résultats montrent que la quantité de fruits produite dans ces terroirs est importante mais elle l'est plus à Dianki (tableau 3).

**Tableau 3 : Estimation de la quantité récoltée par saison**

Villages	Nombre de sacs par arbre	Potentiel productif	Nombre total de sacs produits	Quantité produite en Kg
Kartiack	3	161568	484704	12117600
Dianki	3	281652	844956	21123900

Source : MADIOUNE V. ND., FAYE B. Traitement de données, juin 2021

Quantité produite (en sacs) = Potentiel productif X Nombre de sacs récolté par arbre

Quantité produite (en Kg) = Quantité produite (en sacs) X 25

Le tableau 3 montre que la quantité susceptible d'être produite est énorme. La production est plus forte à Dianki qu'à Kartiack avec un écart de 360252 sacs. Dans le village de Kartiack, 36% sont produits au maximum par contre à Dianki, la production maximale s'élève à 64% de la production totale. Les fruits étant vendus par sac et non par kg, l'information sur le poids des sacs est évoquée brièvement.

Ces données obtenues suite au calcul, restent une estimation car dans certains cas, la technique utilisée pour la récolte (la coupe des branches plus précisément) influe sur la future productivité de l'arbre et fait que cette quantité donnée peut ne pas être atteinte car l'espèce aura besoin du temps pour produire à nouveau.

Toujours est-il que sur l'ensemble du potentiel susceptible d'être produit par l'espèce, il y a une part qui tombe par terre et fait l'objet de consommation animale sur place. Il y a également ceux qui restent sur l'arbre soit parce que les récolteurs n'arrivent pas à l'atteindre, soit c'est le temps qui fait défaut. A cela s'ajoute le fait que tous les individus ne pourront pas être récoltés par manque de temps des exploitants et aussi à cause de la grande distance, vu qu'ils se localisent dans la brousse. Cette quantité non récoltée est estimée à 1/3 de la production car c'est difficile voire impossible de la dénombrer.

Une partie de la production est récoltée par les humains et fait l'objet à la fois de consommation et de commercialisation. En revanche, la majeure partie est vendue par les ménages. Toujours dans la part récoltée, des pertes occasionnées par l'entretien des fruits (étalage, séchage, départage des fruits et des branches, mise en sac) et la consommation des animaux domestiques sont notées. A cela s'ajoute la part perdue à cause de la pluie.

Cependant, ces résultats ne traduisent pas la réalité du terrain à cause des limites de la méthodologie appliquée. Il s'agit là du fait que l'extrapolation est faite en fonction des échantillons relevés dans les zones maxi (forte présence de l'espèce), d'où les fortes densités notées. Tout ceci est lié à la méthodologie adoptée lors de l'inventaire qui est le ciblage des zones où le tamarinier noir est présent de manière significative. Donc, la méthode utilisée explique les fortes valeurs obtenues dans cet exercice d'estimation. Les résultats obtenus sont à nuancer car ils sont issus d'une surestimation ou d'une sous-estimation du fait de la représentation différenciée dans ces terroirs.

#### **4.3. Intérêts sociaux de *Dialium guineense***

Dans ces terroirs, les produits et dérivés du Tamarinier Noir font l'objet d'utilisations diverses. Les populations récoltent les différentes parties de la ressource pour diverses raisons. Parmi les domaines d'utilisation du « Solom », il y a la consommation, la médecine traditionnelle et le combustible.

##### **4.3.1 Consommation**

Les fruits du Tamarinier Noir font l'objet d'une consommation importante dans les ménages ruraux. L'exploitation des fruits sauvages constitue une activité vitale. La consommation de l'espèce résulte en général de celle des fruits. Ce produit non contingenté est majoritairement consommé à l'état brut par les enfants.

Les nouvelles feuilles du Tamarinier Noir sont également consommées par les enfants qui les pilent et y mélangent des condiments. Auparavant, les femmes déposaient aussi ces feuilles en premier dans la marmite puis posaient les poissons sur elles et les cuisinaient ensemble pour que le repas soit acidulé. Parfois, ces feuilles sont transformées en condiments puis mélangés aux aliments afin de relever leur goût.

Les femmes transforment aussi les fruits en jus en les dissolvant dans l'eau pendant un certain temps, ensuite rincés, puis décantés et sucrés. Étant donné qu'il n'y a pas de Groupement d'intérêt Économique (GIE) s'activant dans la transformation et la valorisation de l'espèce dans ces villages, cette préparation du jus est faite à titre personnel et ne se résume qu'à la consommation de la famille. Cette transformation des fruits en jus s'effectue généralement pendant les fêtes de Tabaski, Korité et autres moments de fraternité entre les membres de la famille.

Les commerçantes locales, détenant des réfrigérateurs dans leurs maisons, les transforment en crème et boissons pour les vendre aux habitants. La consommation des fruits se fait de manière directe et est considérée surtout pour les jeunes comme amuse-gueule durant la période de soudure. Malgré son importance, la part consommée par les ménages est petite et représente 1/3 du total récolté. Dans les villages de Kartiack et de Dianki, la majorité des ménages affirment qu'une infime partie des fruits cueillis est utilisée dans la consommation.

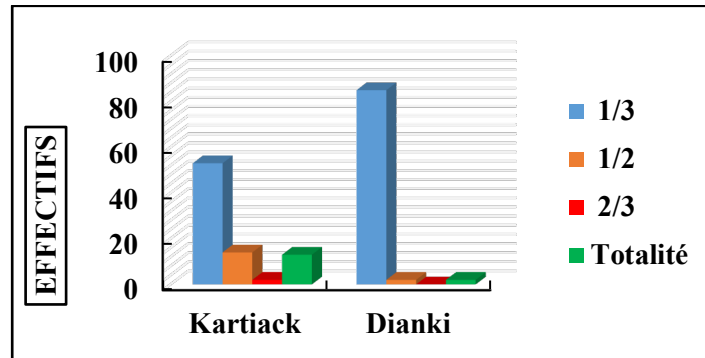


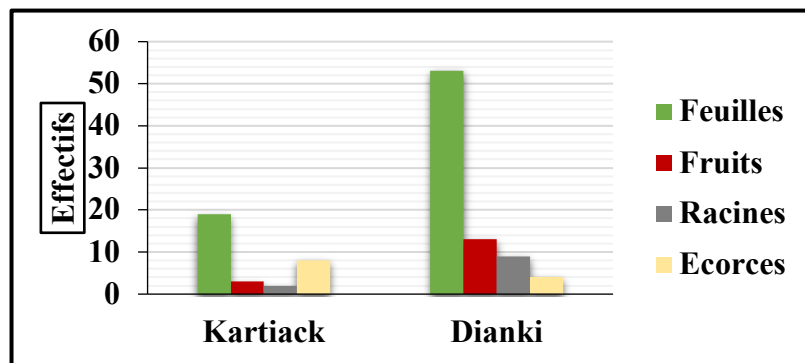
Figure 1 : Estimation de la quantité consommée de fruits par les ménages selon la récolte  
(Source : MADIOUNE V. ND., FAYE B. Traitement de données, juin 2021)

Ce graphique ci-dessus donne un aperçu sur la quantité consommée dans les ménages par rapport à la quantité totale récoltée (6084 sacs pour Kartiack et 6552 pour Dianki). En considération des avis des ménages enquêtés à Kartiack et à Dianki, 16% et 2 % respectivement consomment la totalité des fruits récoltés. Les ménages qui consomment les 1/3 tournent autour de 65% à Kartiack et 96% à Dianki. Aucun des ménages interrogés à Dianki soutient d'avoir consommé 2/3 des fruits cueillis tandis que 2% à Kartiack le font. Enfin, 17% des ménages de Kartiack et 2% de ceux de Dianki consomment les 1/2 des fruits récoltés. En fonction de ces résultats obtenus, on peut déduire que les fruits sont faiblement consommés par les ménages et cela pour les deux villages. Toujours est-il que cette faible consommation se fait plus sentir à Dianki vu les pourcentages. Ceci étant dit, la cueillette des fruits n'est pas toujours faite à des fins de consommation.

#### 4.3.2 Médecine traditionnelle

Au-delà de la consommation, l'espèce *Dialium guineense* est utilisée dans la pharmacopée. En médecine traditionnelle, cette espèce est pleine de vertus. À cet effet, dans ces terroirs, les valeurs

traditionnelles sont toujours conservées par les populations qui continuent de s'en servir. Ainsi, les habitants soumis aux questionnaires ont révélé que l'espèce, à travers ces différentes parties, est utilisée dans le traitement de plusieurs maladies. Dans les deux villages, le recours aux feuilles dans la pharmacopée est plus visible.



*Figure 2 : Parties du Solom utilisées dans la médecine traditionnelle*  
(Source : MADIOUNE V. ND., FAYE B. Traitement de données, juin 2021)

Cette figure illustre les parties du Tamarinier Noir utilisées par ces villageois dans la médecine traditionnelle. Ainsi, celle-ci montre qu'il y a une supériorité notoire de la proportion des feuilles utilisées dans la pharmacopée à Kartiack suivie de celle des écorces, puis des fruits et enfin des racines. Par contre à Dianki, cette supériorité de la proportion des feuilles est suivie par celle des fruits, puis des racines et des écorces. Ceci témoigne l'attachement de ces habitants ruraux à l'espèce *Dialium guineense*.

Les populations locales se servent de différentes manières de ses parties. Certaines personnes ont mentionné que les feuilles, écorces et racines du « Solom » bouillies servent à stabiliser l'hypertension artérielle, à lutter contre les vertiges, l'ulcère, les maux de tête et le tétanos. D'autres affirment que les racines et les feuilles sont utilisées dans le traitement du Diabète. Les fruits et les écorces servent

également de remèdes contre l'anémie et les yeux rougeâtres. Enfin, *Dialium guineense* constitue une ressource importante pour ces populations rurales et le tableau ci-dessous le démontre.

**Tableau 4 : Maladies traitées par l'espèce dans la pharmacopée**

Maladies / terroirs	Hypertension	Anémie	Diabète	Yeux rouges	Maux de tête	Tétanos	Ulcère	Vertiges
Kartiack	22	1	4	1	0	0	0	9
Dianki	52	7	15	2	2	1	2	2

Source : MADIOUNE V. ND., FAYE B. Traitement de données, juin 2021

Ce tableau estime l'usage du Tamarinier Noir au niveau de ces terroirs dans le traitement de certaines maladies. Ainsi, il ressort que les habitants de Kartiack et de Dianki font plus recours à cette espèce pour le traitement de l'hypertension. En fonction des avis recueillis, la connaissance de cette espèce dans la médecine traditionnelle est plus importante à Dianki qu'à Kartiack. Parmi les maladies traitées (Hypertension artérielle, Anémie, Diabète, Maux de tête, Tétanos, Ulcère et vertiges), le nombre de réponses est toujours plus élevé du côté de Dianki qu'à Kartiack.

Le Tamarinier Noir constitue un soutien incontournable pour les habitants des terroirs de Kartiack et de Dianki par son fort appui dans la médecine traditionnelle. Les parties de l'espèce utilisées en corrélation avec les maladies traitées dans ces terroirs sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 5 : Principales parties utilisées dans la pharmacopée et les maladies traitées**

Maladies / Parties	Hypertension	Anémie	Diabète	Yeux rouges	Ulcère	Tétanos	Vertiges	Maux de tête
--------------------	--------------	--------	---------	-------------	--------	---------	----------	--------------

Feuilles	X		X		X	X	X	X
Ecorces	X	X		X	X	X	X	X
Fruits		X		X				
Racines	X		X		X	X	X	X

Source : MADIOUNE V. ND., FAYE B. *Traitement de données, juin 2021*

Le tableau 5 montre que les écorces sont plus utilisées dans la médecine traditionnelle. Elles sont suivies par les feuilles et les racines, les fruits arrivent en dernière position.

#### 4.3.3 Combustible

En milieu rural, le bois constitue le principal combustible. Les terroirs villageois de Kartiack et de Dianki sont aussi marqués par l'usage du bois comme combustible dans leurs ménages. Dans ces terroirs, le bois de l'espèce *Dialium guineense* est généralement utilisé dans la cuisson. Acquis à travers les branches coupées lors de la cueillette des fruits, ce bois sec constitue un véritable soutien pour les femmes dans la cuisson.

De retour aux champs, les exploitants sèchent les branches qu'ils ont amenées puis enlèvent les fruits et les feuilles et le bois est destiné au combustible. Vu que l'espèce est peu utilisée pour le bois d'œuvre et de service, son bois ne suscite pas d'intérêt particulier dans ces villages pour ces derniers. Selon les informations recueillies lors de notre entretien avec le chef de brigade des Eaux et Forêts de l'arrondissement de Tendouck, l'exploitation du bois de l'espèce *Dialium guineense* est quasiment faible dans la zone mais mérite d'être prise en considération.





**Photo 2 : Bois du Solom<sup>36</sup> étalé destiné au combustible**  
(Cliché : MADIOUNE V. ND., FAYE B. *Traitement de données, juin 2021*)

*Dialium guineense*, à travers son bois, constitue une véritable source d'énergie pour les populations locales. Il est également utilisé pour le charbon de bois même si des mesures strictes interdisant cette pratique sont initiées. Concernant le bois d'œuvre et de service, son utilisation est très limitée.

#### **4.4. Intérêts économiques de *Dialium guineense* dans les terroirs de Kartiack et de Dianki**

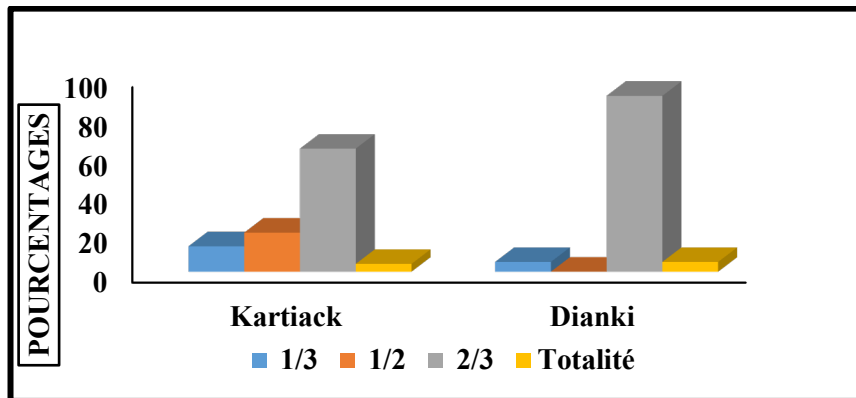
La commercialisation du Tamarinier Noir dans les terroirs de Kartiack et de Dianki concerne exclusivement les fruits de cette espèce. En effet, la vente des fruits permet à de nombreuses familles de ces localités de subvenir à leurs besoins. Ainsi, la commercialisation des fruits est devenue une activité primordiale pour ces habitants. Dans les villages de Kartiack et à Dianki, respectivement 87% et 92% des exploitants enquêtés

---

<sup>36</sup> C'est le nom *Dialium guineense* en logue Wolof exprimée dans une partie de l'Afrique de l'Ouest.

commercialisent les fruits. Sur une quantité totale de 6084 sacs (pour Kartiack) et 6552 sacs (pour Dianki) récoltée par les ménages, la commercialisation est inévitable.

Au regard des résultats d'enquêtes, la majeure partie des fruits cueillis sont vendus. Les avis sont partagés à Kartiack et à Dianki concernant la part commercialisée par rapport à la quantité récoltée. Sur l'ensemble des fruits cueillis, les ménages commercialisent les 2/3.



*Figure 3 : Estimation de la quantité de fruits vendue par les ménages selon la récolte*

(Source : MADIOUNE V. ND., FAYE B. Traitement de données, juin 2021)

La figure 3 illustre la quantité commercialisée par les ménages sur le total récolté. Il faut noter que cette activité commerciale des fruits a pris de l'ampleur dans ces terroirs. De ce fait, les populations, à la quête de sources de revenus de plus en plus diversifiées, vendent la majeure partie des fruits récoltés. A Kartiack comme à Dianki, les pourcentages de ceux qui vendent 2/3 de la récolte sont largement supérieurs aux autres proportions. Respectivement, 68% et 90% des ménages interrogés dans ces localités vendent plus de la moitié de leur récolte.

À Dianki, 5% vendent la totalité de la quantité récoltée et 5% commercialisent les 1/3. Concernant le terroir de Kartiack, 4% commercialisent la totalité, 20% la moitié et 13% vendent les 1/3. Ces pourcentages montrent que la commercialisation est forte dans ces villages. Vu que dans ces villages, la majorité des ménages commercialisent les 2/3 de la récolte, il ressort qu'à Kartiack et à Dianki, respectivement 4056 et 4368 petits sacs sont vendus/ saison. En général, l'abondance des fruits, le nombre d'acheteurs et le prix d'achat déterminent la part commercialisée. Ce commerce s'effectue à l'intérieur de leurs villages ou quartiers mais pas dans un marché particulier.

Vu que ces terroirs sont dépourvus de marchés permanents et hebdomadaires, la vente des fruits est opérée dans les maisons des exploitants à des prix instables. Les fruits sont commercialisés par sacs contenant 50 kg et 100 kg de riz. Le sac de 50 kg de riz rempli est vendu entre 5000 et 15000 FCFA (photo 7C), soit un prix moyen de 10000 FCFA et celui de 100 kg de riz varie entre 15000 et 35000 FCFA (photo 7D), soit 22500 FCFA le prix moyen.



**Photo 3 : De l'étalage des fruits à la mise en sac** (clichés MADIOUNE  
 V. ND., FAYE B. Traitement de données, juin 2021)

À noter que ces prix varient d'une année à une autre et sont fixés par les acheteurs venant de diverses localités. Les prix dépendent de la quantité produite pour chaque année et du nombre d'acheteurs présents dans ces villages (loi de l'offre et de la demande). Autrement dit, les prix sont définis en fonction du potentiel produit et des acheteurs. Certains clients acceptent d'acheter des sacs à moitié ou presque remplis à des prix négociables avec le (la) vendeur (se).

Toutefois, il n'y a pas de vente en détails au niveau local. Ainsi, les revenus des ménages issus de la commercialisation des fruits du Tamarinier Noir sont calculés dans la globalité à partir du nombre de sacs récoltés et du prix moyen des sacs. Le nombre de petits sacs divisé par 2 donne celui des grands sacs.

**Tableau 6 : Revenus des ménages issus de la commercialisation par saison**

Villages	Quantité de fruits en sac	10000 FCFA/ petit sac	22500 FCFA/ Grand sac
Kartiack	12	120000	135000
	24	240000	270000
	36	360000	540000
Dianki	12	120000	135000
	24	240000	270000
	36	360000	540000

Source : MADIOUNE V. ND., FAYE B. Traitement de données, juin 2021

Les résultats inoculés dans le tableau ci-dessus attestent qu'en une saison, les exploitants ont un chiffre d'affaires moyen de 240 000 FCFA pour 10 000 FCFA/ petit sac et de 315 000 FCFA pour 22 500 FCFA/ grand sac. Les revenus les plus faibles s'élèvent à 120000 FCFA et les plus intéressants à 360 000 FCFA s'il s'agit des petits sacs. S'ils vendent par grand sacs, les revenus sont plus importants et varient entre 135 000 FCFA et 540 000 FCFA par ménage en une saison.

Respectivement, 72% et 69% des ménages de Kartiack et de Dianki gagnent chacun 240 000 FCFA/ saison (petits sacs) et 270000 FCFA/ saison (grands sacs). Ceux qui obtiennent 360 000 FCFA représentent 17% (Kartiack) et 18% (Dianki). Ceci représente de très grandes sommes en milieu rural. Les plus faibles gains sont obtenus par très peu d'exploitants, soit 11 et 13% des ménages de ces terroirs. Sur la quantité totale de fruits vendue dans chaque village, 40 560 000 FCFA/ petit sac et 45 630 000 FCFA/ grand sont gagnés au total par les ménages de Kartiack. Ceux de Dianki perçoivent au total 43 680 000 FCFA/ petit sac et 49 140 000 FCFA/ grand sac.

Le mode de paiement est comptant. Les enquêtes révèlent aussi que certains commerçants (environ 67%) acceptent de donner leur argent aux exploitants à l'avance selon la quantité de fruits convenue. On estime à hauteur de 89% des ménages vendent leurs produits après la période de récolte pour plus de valeur alors que 11% le font pendant la période pour régler les besoins urgents de la famille surtout en période de soudure.

#### ***4.4.1 Les acteurs de la commercialisation***

Divers acteurs interviennent dans la commercialisation des fruits du Tamarinier Noir dans ces terroirs villageois. En effet, les principaux acteurs de cette activité de commerce sont les acheteurs et les exploitants (ménages). Les femmes ménagères détiennent un rôle dominant dans cette catégorie d'acteurs (vendeuses). Ainsi, les

exploitants vendent leur production à des commerçants grossistes ou détaillants venant de différentes zones urbaines. La plupart des personnes interrogées soutiennent que les fruits sont commercialisés dans leurs villages.

Les clients venant de Dakar, Ziguinchor, Bignona, Fatick, Thionck-Essyl, Gambie, Fatick, Kaolack, Thiès, Khombol, Saint-Louis et autres localités voisines les retrouvent sur place dans leurs maisons pour en acheter. Ces marchands, communément appelés « bana-banas »<sup>37</sup>, parcourent des kilomètres pour venir s'approvisionner en fruits de « Solom » auprès de ces populations rurales, ce qui fait qu'ils passent parfois des jours dans ces villages pour collecter la marchandise.

Les enquêtes ont révélé que les commerçants en provenance de Dakar sont plus nombreux. Ceci peut s'expliquer par le fait que c'est dans cette Région où le produit est plus sollicité et coûte beaucoup plus chers aussi (2000 FCFA le kg de « solom » décortiqué). Ils sont suivis par ceux qui viennent de Bignona, Kaolack, Ziguinchor, Gambie et Diourbel. Ceux qui viennent de Thiès, Fatick, Thionkessyl, Khombol Saint-Louis et d'autres localités inconnues par les vendeurs sont minimes.

Hormis les acheteurs et les cueilleurs, il existe à Dianki des sous acteurs constitués en comités de travail. Certains s'occupent de la récolte puis sont payés après en fonction de la superficie qu'occupe l'espèce ou des pieds exploités. D'autres (notamment des jeunes filles et des adultes) assurent l'entretien des fruits cueillis. Les enfants perçoivent 2500 FCFA/ jour et à la fin de la saison, ils organisent des manifestations et s'entraident si dans le groupe quelqu'une se marie. Les adultes gagnent 5000 FCFA/jour. Le paiement s'effectue

---

<sup>37</sup> Terme wolof désignant, en général, les hommes ou les femmes spécialisées dans le commerce de produits locaux et/ou importés. Dans ce cas, il désigne les commerçants venant de diverses localités pour acheter les produits du Tamarinier Noir et les revendre ailleurs.

à la fin de la journée ou après la vente des produits. Cela permet aux exploitants et plus particulièrement aux femmes de finir à temps le travail et de pouvoir vendre la marchandise dès l'arrivée des commerçants dans leurs terroirs.

#### ***4.4.2 L'organisation dans la commercialisation des fruits***

La filière des produits forestiers non ligneux implique une grande variété d'intermédiaires (UICN, 2006, p. 35). La commercialisation des fruits du tamarinier noir est plus ou moins bien organisée dans le secteur. Dans ces villages, l'activité n'est pas très animée du fait d'un manque de structure locale pouvant regrouper les acteurs et facilitant l'accès aux crédits. Sa mise en place pouvait permettre de mieux de gérer la commercialisation des fruits en définissant leurs propres modalités de vente. Ce commerce est individuel et se déroule au niveau des ménages. Une fois la récolte et le travail destiné à la préparation des fruits faits, les commerçants, venant de divers horizons, distribuent leurs sacs auprès des vendeurs (ménages) afin d'effectuer les échanges. Selon les avis des femmes recueillis lors de l'enquête, certains « bana-banas » donnent en avance leurs sacs à des exploitants, question d'en avoir plus par rapport aux autres acheteurs.

Cette compétition des acheteurs est déterminée par la production de la ressource et cela leurs permettent d'affaiblir les prix. Pendant la saison du « Solom », la demande est forte car, connaissant la valeur du produit et à quel point, cela peut les enrichir, les « bana-banas » sont prêts à rafler la marchandise. Selon l'agent forestier, durant l'écoulement des marchandises vers les centres urbains, il est prévu dans le code forestier de prélever des taxes s'élevant à 15 FCFA par kilogramme<sup>38</sup>. Ces taxes sont payées auprès du service forestier de Bignona. En fonction de la quantité vendue aux « bana-banas » qui est estimé au 2/3 de la quantité récoltée, il s'agit d'en déduire les

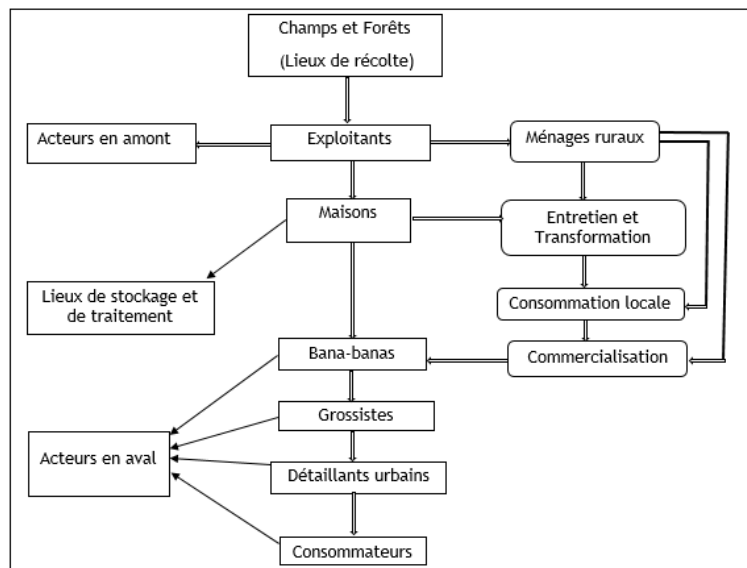
---

<sup>38</sup> DIEME F. Chef de brigade eaux et forêts de l'arrondissement de Tendouck

taxes susceptibles d'être prélever. Ainsi, sur les 4056 sacs achetés à Kartiack, les bana-banas doivent payer 1521000 FCFA de taxes et les 4368 sacs vendus à Dianki génèrent 1638000 FCFA de taxes.

Une fois arrivés à destination, ces marchands itinérants approvisionnent les grossistes des marchés urbains qui, à leur tour, ravitaillent les détaillants. Enfin, ces derniers assurent l'approvisionnement en fruits du « Solom » aux consommateurs. L'analyse du schéma ci-après montre que le circuit de la commercialisation des fruits de *Dialium guineense* est long et se fait de la même manière dans les deux (2) villages. Dans cette activité, plusieurs acteurs (des cueilleurs aux consommateurs en passant par de nombreux intermédiaires) entrent en jeu.

**Schéma 1 : Circuit de la commercialisation des fruits du Tamarinier Noir**



Source : MADIOUNE V. ND., FAYE B. Traitement de données, juin 2021

Parmi ces acteurs intervenant dans la commercialisation, les exploitants sont ceux fournissant le plus d'effort et pourtant gagnent



moins d'argent que les intermédiaires (bana-banas, grossistes et détaillants). Il y a une marge énorme interceptée par ces intermédiaires. Plus les intermédiaires sont nombreux plus la marge de fonds sera largement au-dessus des revenus des exploitants. Dans cette chaîne, les consommateurs en bout de la chaîne sont les grands perdants car ils achètent le produit à un prix très élevé.

À Dakar, le sachet de « Solom » décortiqué vendu à 100 frs pèse 50g. Le prix du kilogramme est déduit à partir de celui de ce sachet et revient à 2000 FCFA car il leur faut 20 sachets pour obtenir un kg. Pour le prix du kilogramme de « Solom » non décortiqué, il s'élève à 1600 FCFA. Ceci montre le gap qui existe entre le prix vendu aux « bana-banas » et celui qu'achète le consommateur. Ainsi, ce dernier paye 40 000 frs pour les 25 kg alors que la même quantité est vendue aux « bana-banas » à un prix moyen de 10000 FCFA.

#### ***4.4.3 Impacts des revenus monétaires du *Dialium guineense* dans ces ménages ruraux***

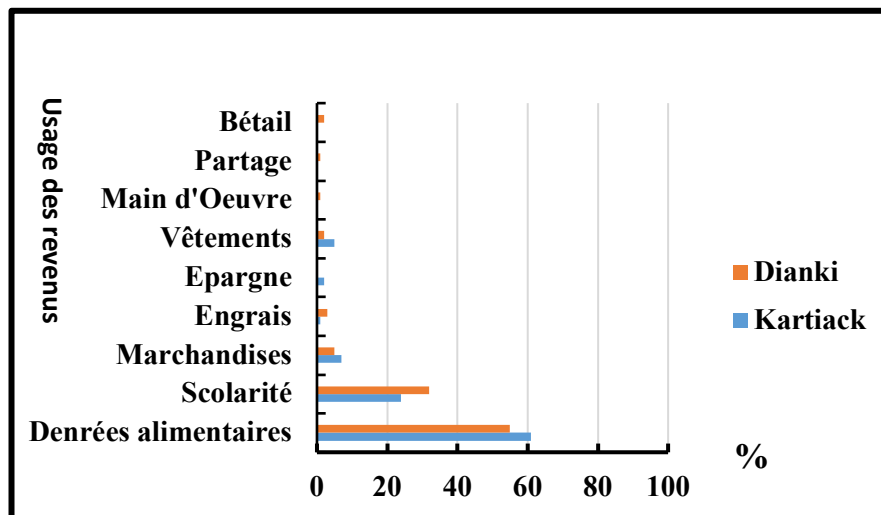
Cette espèce constitue une véritable base de ressource pour les populations de Kartiack et Dianki dans la mesure où la commercialisation de ces fruits est devenue une activité génératrice de revenus monétaire. Les enquêtes révèlent que ce commerce contribue largement à l'amélioration des conditions de vie de ces populations rurales. Les revenus de ces exploitants s'élèvent en moyenne de 240 000 FCFA pour le petit sac et de 315 000 FCFA pour le grand sac. Dans ces villages, la part de cette cueillette dans les revenus ménagers est considérée majoritairement forte pour les ménages enquêtés à Dianki et moyenne pour ceux de Kartiack.

L'enquête ménage indique la contribution de la commercialisation des fruits de *Dialium guineense* dans les revenus des ménages. Le commerce de ce fruit sauvage assure des revenus importants pour ses habitants locaux. A cet effet, 55% à Kartiack soutiennent que la contribution est moyenne ; 34% l'estiment forte et 11% la qualifie faible. Par contre à Dianki, la majorité (55%)

affirme qu'elle est forte, 40% soulignent qu'elle est moyenne et seulement 5% l'estiment faible. Ces résultats montrent à quel point l'espèce est utile dans la vie de ces habitants ruraux.

Les retombées de la commercialisation de la ressource sont utilisées dans plusieurs domaines. Ainsi, dans chaque ménage, l'argent gagné du commerce de ces fruits sert en grande partie à la satisfaction des besoins familiaux notamment l'achat d'engrais, de marchandises (pour les commerçants) et la scolarité des enfants. Certains achètent des animaux destinés à l'élevage et des vêtements pour leurs enfants à l'occasion de la fête de Tabaski.

D'autres privilégient le partage de l'argent entre membres de la famille et à chacun de satisfaire ses besoins personnels. Il y a également ceux qui font de l'épargne dans des banques, ce qui leur permettra dans le futur de subvenir aux besoins de la maison. Dans les ménages où la main d'œuvre pour assurer l'agriculture est faible, une partie de l'argent est destinée au paiement du personnel recruté pour cette activité. La majeure partie de ces revenus entre en général dans l'achat de denrées alimentaires.



**Figure 4 : Destination de l'argent gagné par les ménages**

(Source : MADIOUNE V. ND., FAYE B. Traitement de données, juin 2021)

La figure n°4 montre qu'à Kartiack comme à Dianki, l'essentiel (soit respectivement 61% et 55%) de l'argent gagné par les vendeurs (vendeuses) est en grande partie investi dans l'achat des denrées alimentaires. Le paiement de la scolarité des enfants arrive en seconde position avec 24% à Kartiack et 32% à Dianki. Cependant, les fonds destinés à l'achat de marchandises, d'engrais et de vêtements sont faibles dans ces terroirs mais ceux affectés à l'épargne, au paiement d'une main d'œuvre pour l'agriculture, à l'achat de bétail et au partage entre membres sont plus réduits. Tout ceci montre le degré d'importance de l'espèce *Dialium guineense* ainsi que sa contribution dans les revenus de ces ménages ruraux.

La commercialisation des fruits a un grand impact sur la survie de ces populations rurales, d'où la nécessité de la valorisation du produit.

## 5. Discussion

L'étude effectuée sur l'importance socio-économique de l'espèce *Dialium guineense* dans les terroirs villageois de Kartiack et de Dianki, a montré le rôle prépondérant qu'elle joue dans la vie de ces populations rurales. Les résultats d'enquêtes ont révélé que ces habitants s'intéressent aux différentes parties de l'espèce et rentrent dans la consommation, la commercialisation, la médecine traditionnelle et le combustible. Tous les organes de l'espèce sont utilisés surtout le fruit consacre plus de valeur d'usage (E. E. Ewedje, 2011, p. 3). Ceci s'explique par le caractère économique que revêt le fruit à travers sa commercialisation, d'où la part de la récolte (plus de la moitié) destinée à la vente.

En plus de cette commercialisation, les fruits sont consommés de manière très réduite et se résume en général à la consommation à

l'état brut par les enfants. Cela témoigne de la multitude des usages de cette espèce. *Parkia biblobosa*, étudié par Ng. W. Faye (2021) révèle des pratiques similaires quant au traitement des maladies, son utilisation dans l'alimentation et sa valeur commerciale. C'est le cas du *Saba senegalensis* qui est plus commercial que thérapeutique. De ce fait, il apparaît que les produits forestiers ont des usages variés et une diversité d'opportunités en fonction de la période de l'année. À tout moment de l'année, un fruit de ces espèces peut murir et être employé par les populations locales.

Au-delà de cette consommation brute, les fruits font l'objet de transformation en jus mais cette pratique est très réduite. Ceci amène à s'interroger sur l'absence de groupement d'intérêt économique (GIE) dédié à la transformation et à la commercialisation des fruits. Dans cette localité, pas mal de GIE existent et s'activent dans l'exploitation, la transformation et la consommation de certains produits forestiers. C'est le cas des GIE de Eloule, Diatoumboul et de Batighaloune évoqué par N. Sambou (2012), s'activant sur les produits d'*Elaeis guineense* bien que l'espèce *Dialium guineense* ait une grande valeur économique.

Les résultats issus des enquêtes de terrain attestent qu'en une saison, les exploitants ont un chiffre d'affaires moyen de 240 000 FCFA pour 10 000 FCFA/ petit sac et de 315 000 FCFA pour 22 500 FCFA/grand sac. L'argent gagné par les vendeurs (vendeuses) est en grande partie investi dans l'achat des denrées alimentaires, le paiement de la scolarité des enfants, l'achat de marchandises, d'engrais et de vêtements, ceux affectés à l'épargne, au paiement d'une main d'œuvre pour l'agriculture, à l'achat de bétail et au partage entre membres sont plus réduits. Tout ceci montre le degré d'importance de l'espèce *Dialium guineense* ainsi que sa contribution dans les revenus de ces ménages ruraux.

Du fait de l'importance du potentiel dans ces terroirs et la faible quantité exploitée, penser à la valorisation serait une très grande

opportunité pour les populations surtout féminines (Th. B. Diallo, 2003, p. 79). C'est un moyen d'augmenter la rentabilité des revenus obtenus par les femmes qui ne dépendent que de ces produits pour satisfaire leurs besoins familiaux et personnels.

### **Conclusion**

Compte tenu des résultats d'inventaire, l'espèce est plus présente à Dianki qu'à Kartiack. L'essai d'estimation du potentiel de l'espèce *Dialium guineense* a fourni des informations capitales sur les individus productifs et la quantité produite dans ces terroirs. En ce sens, le traitement cartographique, fournissant une base de données sur laquelle l'étude s'est basée pour calculer le potentiel productif, a permis d'évaluer la densité de l'espèce dans chaque terroir malgré les limites qu'il présente. Ainsi, en s'appuyant sur ces résultats de l'estimation, les sujets productifs et la productivité de l'espèce dans le terroir villageois de Dianki sont largement supérieurs à ceux de Kartiack. Cette différence résulte de la disponibilité de la ressource vu que c'est le terroir où la densité de l'espèce est plus élevée.

Les terroirs villageois de Kartiack et de Dianki, à l'image de la région de Ziguinchor, sont caractérisés par une diversité écosystémique variant d'un terroir à un terroir. La présence de plusieurs espèces est notée dans ces localités et sont d'une importance capitale pour ces habitants. Le Tamarinier Noir, disponible de manière significative dans ces terroirs, offre des produits très utiles dans la survie des populations des terroirs de Kartiack et de Dianki. L'exploitation de cette ressource s'effectue librement dans les zones de forêt et de manière réglementaire dans les champs et mobilise plusieurs acteurs de tous les genres durant deux (2) mois au maximum. Le niveau d'exploitation n'est pas le même dans les deux villages mais diffère aussi d'un quartier à un autre. L'exploitation se fait plus sentir à Dianki qu'à Kartiack et la quantité récoltée dans les deux villages la prouve. Cette activité, primordiale

pour les habitants de ces villages, est destinée à des fins multiples et parmi lesquelles la consommation, la commercialisation qui occupe la plus grande place, la pharmacopée et le combustible.

La commercialisation des fruits de *Dialium guineense* se déroule à l'intérieur de ces villages par le biais des « bana-banas » venant de diverses localités et fournit des revenus considérables (240000 à 315000 FCFA en moyenne pour une saison) à ces ménages ruraux. Estimés forts pour la majeure partie des ménages, ces bénéfices servent généralement à l'achat des denrées alimentaires et au paiement de la scolarité des enfants.

Au regard des apports socio-économique de l'espèce, il s'avère intéressant de mieux la valoriser et de la rendre plus utile pour ces populations locales.

### **Bibliographie**

ARBONNIER Michel, 2009, *Arbres, arbustes et lianes des zones sèches d'Afrique de l'Ouest*, troisième Edition, Quae MNHN.

BERHAUT Jean, 1979, *Flore illustrée du Sénégal, Tome 1 à Tome 6*, Ministère du développement rural, direction des eaux et forêts, Dakar.

DACOSTA Honoré, 1989, *Précipitations et écoulements sur le bassin de la Casamance*, Thèse de doctorat, Département de Géographie (FLSH), UCAD.

DIALLO Thierno Boubacar, 2003, *Produits de cueillette dans la poche de Dialacoto : Potentiel, dynamiques des ligneux et possibilités de valorisation*, Mémoire de Master 2, Département de Géographie, FLSH/ UCAD.

EWEDJE Eben-Ezer BK, 2011 « *Dialium guineense* Tamarinier noir" in SAFORGEN, *Conservation et utilisation durable des ressources génétiques des espèces ligneuses alimentaires prioritaires de l'Afrique Subsaharienne*, Rome (Italie).

FAYE Ngoné Wagane, 2021, *Potentiel et intérêt socio-économique de Parkia boglobosa dans les terroirs villageois de Kartiack et de Mlomp (Bignona)*, Mémoire de Master 2, Département de Géographie (FLSH), UCAD.

KANE Isabelle Céline, 2006, *La valorisation du prélèvement végétal un pari écologique et économique pour le monde paysan en milieu sud-soudanien Sénégalais*, Thèse de Doctorat, UJM/ UCAD.

MANGA Boubacar, 2013, *Dégradation des massifs forestiers : cas de la forêt classée de CAPARAN (Bignona)*, Mémoire de Master 2, Département de Géographie, FLSH/UCAD.

MBAYE Edmée, 2006, *La cueillette en brousse : terroirs et filières du Gandoul. Fonctionnement, logiques, perspectives...*, Thèse de Doctorat de troisième cycle, département de Géographie, FLSH/ UCAD.

Plan de Développement Communal, 2016 : *Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement (PLHA) Communauté rurale de KARTHLACK*.

SAMBOU Nouha, 2012, *L'exploitation de l'huile de palme dans le terroir villageois de Kartiack (Département de Bignona): Organisation de la filière*, Mémoire de Master 2, Département de Géographie, FLSH/UCAD.

SENGHOR Silvie, 2008, *Contribution à l'étude de la pharmacopée traditionnelle des diolas « blouf » : Enquête ethnopharmacologique dans le Département de Bignona (région de Ziguinchor)*, Thèse de Doctorat, Département pharmacie, FMPO/ UCAD, 187 pages.

Union Internationale pour la Conservation de la Nature, 2006, *Projet de valorisation des espèces pour une utilisation durable des ressources sauvages*, Dakar.